

FÉVRIER 2020



L'info 39

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE SECTION FRANCE



Assemblée Générale
Toulouse 3 avril 2020

SOMMAIRE



Editorial: Le mot de la présidente 3

La vie de l'AIACE France 4

L'actualité européenne, on s'y intéresse toujours 4

Les fiches pratiques du site web de l'AIACE France 7

Le point sur les prélèvements sociaux 8

Une proposition de mise en réseau pour les bénévoles 10

Le Mouvement européen-France en tandem
pour des événements locaux avec AIACE France 12

La vie des Régions 15

Bretagne, sur l'Odéon 15

Ile de France, escapade à Metz 16

Occitanie, les parapluies de Valmagne 18

PACA, au fil de l'eau et des fontaines 20

Grand Est, la nostalgie de Strasbourg 22

Bonne lecture

Sidetracked de David Harley 26

Sorcière contre Sorcière, le dernier livre de Yo Tuerlinx-Rouxel 27

Ont participé à ce Bulletin

Jacques Babot • Marie-Claude Blin • Marthe Boulvais • Dominique Deshayes •
René Guth • Anne Harris • Isabelle Kardacz • Ambroise Perrin • Anne Ropers •
Michèle Thozet • Jacques Vonthron • Kathleen Vande Walle

Contacts

AIACE-France - 12 avenue d'Eylau - 75116 Paris
01 47 55 82 29 - aiace.france@wanadoo.fr - www.aiace-fr.eu

Editrice responsable

Dominique Deshayes

Conception graphique & impression par l'OIB | Nous utilisons des techniques
d'impression écologiques | Emas

L'Info paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles n'engagent
que leurs auteurs.

CHÈRES COLLÈGUES, CHERS COLLÈGUES,



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre Europe est devenue une Europe à 27 et ce futur nous attriste à plus d'un titre.

Alors, au lieu de penser à l'avenir, j'ai donc choisi d'évoquer le passé. En effet, une opportunité toute tracée s'est présentée, à savoir la parution du tome 3 de l'histoire de la Commission, période 1986-2000. Les deux premiers tomes portaient respectivement sur la période 1958-1972 et 1973-1986.

Ayant eu l'honneur de faire partie des quelque 200 personnes interviewées pour ce tome 3, j'avais pu assister le 24 juin au lancement de l'ouvrage lors d'une cérémonie à laquelle participaient tous les anciens Présidents de la Commission, sauf Jacques Delors remplacé par Pascal Lamy.

J'y ai retenu deux phrases du Président Junker «l'Europe n'a pas assez de mémoire collective» et surtout à la fin de son discours «je veux rendre hommage à la Fonction Publique européenne...Je suis fier d'être une petite pièce de quelque chose de plus grand» a-t-il conclu vraiment extrêmement ému.

Ce 25 octobre, fut organisé un colloque international de 9h à 19h... soit 9 heures d'échanges sur les principales réalisations de la période.

Durant cette journée, nous avons eu l'occasion de rencontrer la majorité des auteurs ayant contribué à la rédaction de l'ouvrage, mais aussi d'entendre des témoignages d'anciens et d'actuels acteurs de la Commission européenne qui ont débattu des questions prioritaires de l'époque et d'aujourd'hui.

A la suite de la relance de Fontainebleau de 1984, puis de l'arrivée de Jacques Delors qui peut s'appuyer sur un couple franco-allemand revigoré, le processus d'intégration européen va rapidement s'accélérer. Sous Jacques Delors, trois grands projets ont été initiés : l'achèvement du marché intérieur, l'ouverture aux pays d'Europe centrale et orientale et l'Union économique et monétaire.

Sous Jacques Santer et Romano Prodi, la Commission a veillé à la mise en place de ces projets ou à en assurer la continuité.

52 professeurs et chercheurs appartenant à plus de 30 universités ou centres de recherche en Europe ou aux Etats unis ont pris part à la rédaction de l'ouvrage. Ils ont pu avoir accès à des archives inédites. L'ensemble de ces sources inédites orales ou écrites a constitué une abondante et riche documentation qui a permis aux chercheurs de jeter un éclairage nouveau sur l'action de la Commission entre 1986 et 2000.

L'ouvrage est disponible en version papier auprès de l'Office des Publications <https://publications.europa.eu/fr/web/general-publications/history>

Puisse l'Europe poursuivre cette belle histoire...

Je souhaite une belle campagne électorale à tous nos adhérents candidats aux municipales.

J'espère vous voir nombreux à Toulouse en avril pour notre Assemblée générale.

Dominique Deshayes

39

L'Europe, ça vous intéresse toujours ? Vous aviez trois journaux et cinq magazines sur votre bureau et vous suiviez tous les débats à la télé. Et aujourd'hui l'actualité européenne vous passionne toujours, elle vous énerve, ou bien c'est fini, Bruxelles et Strasbourg, vous ne voulez plus en entendre parler ? Petit tour d'horizon, cinq minutes ou une heure ensemble au téléphone, car rares sont les collègues retraités qui ont vraiment tourné la page...

L'actualité européenne, on s'y intéresse toujours

Ambroise PERRIN

Odile est parisienne.

« Bien entendu c'est tout naturel de se tenir au courant, on en parlait tellement avant. C'est normal, c'est quand même notre vie, l'Europe, et ça l'est toujours, même quand on est très âgée. À 95 ans j'ai encore une bonne vue, je lis Le Figaro et les magazines qui font des allusions politiques. La télévision, ça dépend, car ils en parlent peu, de l'Europe. Ils laissent un peu dormir la chose. Sauf pour le Brexit où ils disent tout au conditionnel, ils vont peut-être encore faire marche arrière. L'Europe, ça a influencé toute notre vie, mon mari et moi... » « Au revoir chère Madame... » « Attendez ! Dites aussi que l'Europe, c'est dommage qu'elle se fissure ! »

Jacques fait part de son exaspération.

« Quand on parle de l'Europe dans la presse c'est pour en dire du mal ; les journalistes préfèrent les crises, les tricheurs du glyphosate, les escrocs de la viande polonaise et les fourbes du Brexit. Moi j'aimerais lire aussi des articles positifs sur l'Europe, mais en public comme en famille maintenant que je suis retraité je ne critique plus rien, je refuse d'être défaitiste ! Pourtant, quand j'ai le nez dans mon journal, je bouillonne ! »

Béatrice a préparé une citation, elle me l'a dictée, parce que pour elle, lire le journal, c'est en fait se tourner vers le passé.

« C'est mon cas personnel, je pense à ce que j'ai laissé dans mon service, si on se souvient encore de moi, si mes quarante années de service ont laissé une trace, si j'ai laissé un héritage. Alors j'ai trouvé cette phrase, de l'éditeur François Maspero dont je lisais les livres pendant mes études : "Le devoir de mémoire a ses pièges. La mémoire doit être un instrument de réflexion pas de légitimation. Sinon, il y a détournement d'héritage." Je vous dis la vérité, je m'ennuie en lisant les journaux, je ne regarde jamais la télévision, trop stupide. Je lis des romans. »

Cette collègue me dit avoir fait un burn-out au bureau, et qu'elle rejette tout ce qui concerne l'Europe. Cette autre me dit être trop âgée, elle est en maison de retraite, et elle n'a pas envie de me raconter ce qu'elle pense de l'Europe, avec les autres qui pourraient écouter.

Les fonctions de Katja étaient techniques, elle ne faisait pas de la politique mais elle lisait la presse.

"Le devoir de mémoire a ses pièges. La mémoire doit être un instrument de réflexion pas de légitimation. Sinon, il y a détournement d'héritage."

« Aujourd'hui, non, cela ne m'intéresse pas, je vis dans la campagne profonde et j'ai une vie de retraitée très chargée... » Elle rit. « Je monte à cheval, j'ai des chats, des chiens, un mari. »

Emmanuel était chargé de programme et c'est via le Web qu'il suit les rubriques sur l'Europe.

« Mais il faut connaître les médias pour pouvoir croiser les informations. » Il les estime peu pertinents. « Tout comme la société française, la presse semble peu au fait des véritables enjeux européens. La campagne pour le Parlement européen s'est réduite à des débats sur des questions nationales, sauf pour le Brexit, un feuillet plus complet. Mais bon, mon background européen m'incite à partager mes convictions avec ma famille et mes amis. »

Pierre a fait une carrière politique au Parlement puis à la Commission.

Ce qui a changé, c'est qu'il a arrêté de découper des articles. « J'achète toujours trois ou quatre quotidiens, je me plonge dedans à une terrasse ou dans le train... Je laisse ensuite tout sur la table, bien sûr je n'ai pas tout lu... je suis viscéralement attaché au papier, et quand un journal traîne sur la table, je me dis qu'il attend un autre lecteur, qu'il ne va pas atterrir à la poubelle. Chez moi j'ai des piles de journaux que je n'arrive pas à jeter. »

Wikipédia ! Je suis surpris, Michel vient juste de me dire que pour lui la retraite ce sont les livres et les journaux.

« Oui, je suis un enthousiaste de Wikipédia, que je négligeais et disons le mot que je méprisais un peu. C'est une collection de connaissances, et quand on n'est pas (trop) pressé, le plaisir, c'est de musarder, de cliquer pour passer du coq à l'âne. Quand je faisais des réunions de bureau, j'étais toujours agacé par les collègues se lançant dans des digressions. Aujourd'hui j'adore ! Dans les journaux, je lis les rubriques qui ne m'intéressent pas c'est-à-dire qui ne sont pas de mon domaine, par exemple un compte rendu de match de tennis, a priori insignifiant au possible. Eh bien j'ai le temps de découvrir un truc

nouveau... même si je ne le fais qu'une seule fois ! On dit que les journalistes, dont la qualité principale est d'être rapide, font beaucoup d'erreurs. Sur l'Europe c'est flagrant, n'importe quoi souvent. J'ai fait des recherches, l'Académie française a calculé qu'il y avait par article 2,93 erreurs dans l'Encyclopædia Britannica et "seulement" 3,86 erreurs sur Wikipédia. Ce n'est pas "vraiment tout et n'importe quoi". J'ai

même déjà apporté des corrections à des articles, sur Maastricht, parce que j'avais été en plein dedans et j'ai apporté mon grain de sel d'expert à Wikipédia. Quand je considère ma carrière dans les institutions européennes je me dis que le savoir absolu n'existe pas. Je suis parfois sollicité pour participer à des conférences, et quand je rentre chez moi, je me dis que je ne transmettrai jamais plus que la moitié de ce que j'ai appris. Et bien sûr, toujours bénévolement. Il va de soi que j'ai beaucoup de respect pour les journalistes mais ce sont des salariés, souvent empêtrés dans la gestion technique numérique, qui devraient se confronter aux bénévoles érudits qui rédigent des textes formidables disponibles pour tous. C'est une lueur d'espoir en ces temps où l'on prédit la mort de la presse. Ma seule règle c'est l'honnêteté et le vieux monsieur que je suis y voit matière de liberté. »

La recherche d'informations « justes » sur l'Europe, c'est ce qui revient le plus souvent dans les propos des « retraités lecteurs de journaux ». Jean-Luc Goudard aurait raillé en disant « ce sont juste des informations ». On connaît le cliché : l'Europe aime bien les médias mais les médias n'aiment pas trop l'Europe. Peut-être par ce que l'Europe est complexe, mais aussi parce que l'Europe est sans émotion.



« Il faut des journalistes spécialisés dans les affaires européennes »

Anna préfère lire des ouvrages sur l'Europe que de lire les journaux.

« Comme les journalistes vont vite, dans un domaine dont je suis spécialiste je peux m'attendre à des sottises. Les journaux cherchent le consensuel que nous retraités des institutions savons être un processus très lent. J'aime les polémiques argumentées, et pour cela un livre donne plus de matière. Les journaux sont par essence "hostiles à toute personnalité un peu au-dessus des autres" écrivait en fanfaronnant Flaubert. Le romancier avouait cependant dans sa correspondance brûler d'envie d'être journaliste "pour épancher ma bile et dire ce qui semble la justice". »

Nicole dit qu'elle était dedans, dans la machine institutionnelle.

« Aujourd'hui dehors, retraitée, je comprends parfaitement que le traitement médiatique doive "décomplexifier" le résultat de notre travail dans les institutions. En tant que lectrice avertie je veux des articles intelligibles, et surtout que cela le soit pour le plus grand nombre. Je souhaite que les journalistes choisissent des angles qui font de l'Europe un vecteur d'étonnements et de satisfactions avec ses mythes, ses histoires, ses vécus. Il faut parler du concret, de ce qui change dans le quotidien des gens. Pour ne citer qu'un nom d'ancien des institutions européennes, le bien connu journaliste retraité Jean-Marie Cavada, l'exemple des fake news est caractéristique de ce qui rend les lecteurs réticents à l'Europe. Des lobbyistes, manipulateurs par définition ce qui est l'essence même de toute campagne publicitaire, réussissent à ce que certaines idées se propagent en soutenant des rumeurs assorties d'incontrôlables menaces. Pourtant, dans ces cas précis, si on lit attentivement la directive européenne en cause, il est explicite que ce danger n'existe pas. Pour cela il faut des journalistes spécialisés dans les affaires européennes. » Nicole est précise : « Je ne regarde plus jamais TF1, qui n'a même pas un bureau ou un journaliste permanent à Bruxelles. On voit juste parfois un correspondant qui semble débarquer du Thalys pour se faire filmer place Schuman à débiter des banalités. Même Arte ne développe

pas l'actualité européenne si ce ne fut une brève série d'émissions avant les élections, sur les enfants d'Erasmus, la protection des consommateurs ou le salaire minimum unique en Europe. »

Charles a travaillé pour le programme Horizon 2020 doté d'un budget de 79 milliards d'euros qu'on ne peut guère oublier !

« J'aimerais bien continuer à suivre ce domaine, mais il ne fait jamais la Une des médias. Alors parfois je donne un coup de fil à un collègue encore en place... Maintenant que je suis retraité je donne quelques cours de sciences politiques à l'université d'Aix. Même à la fac l'Europe est une inconnue. Je découpe mes journaux et les photocopie pour mes étudiants, pour ceux qui savent encore ce qu'est le papier... je crois que c'est dès l'école primaire et secondaire qu'il faut enseigner l'Europe comme n'importe quelle autre matière. »

Jean-Paul attendait mon coup de fil.

« J'ai bien réfléchi, la liberté de la presse, ce n'est pas un droit du journaliste c'est un droit du lecteur de journal. Je m'intéresse à l'Europe et j'ai le droit d'être informé comme les employés d'une entreprise devraient avoir le droit de savoir ce qui se passe dans leur établissement. Que se passe-t-il en Europe ? Je veux savoir pour en tirer les conséquences. Donc je lis les journaux. Certains journalistes disent que le peuple doit être informé par le peuple. Cela paraît très théorique mais en fait non. En lisant l'actualité européenne dans mon domaine précis, l'agriculture à la Commission, je réagis. Je fais partie de ceux qui font des "papiers" dans des revues, aujourd'hui elles sont toutes numériques, par commodité. Mais attention je ne suis pas un vieux "schnock" nostalgique qui donne son avis sur tout. Je reste simplement un "fana" de l'Europe qui veut partager des valeurs qui sont la base de la construction européenne. Je pense avec un certain orgueil à ceux qui ont comme moi dédié leur vie à la fonction publique européenne. Oui j'en suis fier. Sommes-nous nombreux ? »

Les fiches pratiques du site Web de l'AIACE-France

La responsable de notre site Web présente de façon très pratique le vade-mecum, un recueil de fiches « qui répondent à toutes les questions ». Avec deux autres documents, l'un concernant les contacts utiles, l'autre les urgences santé.

Parmi les informations utiles que l'on peut trouver sur le site de l'AIACE-France, il y a trois documents qui doivent susciter notamment votre vigilance et méritent d'être imprimés ou d'être mis en évidence sur votre desktop.

Le premier est le vademecum (pour le retraité résidant en France), particulièrement exhaustif et pratique, constamment mis à jour par une (très dévouée) bénévole de la région PACA - région pionnière pour l'entraide AIACE.

C'est un recueil de fiches pratiques ; elles répondent à toutes vos questions. Chaque fiche est mise à jour indépendamment et le site indique celles qui l'ont été récemment. Ces fiches sont réparties en chapitres, de A à J. (Le chapitre A, plus particulièrement destiné aux bénévoles, est en définitive devenu un recueil à part : Le Dossier du bénévole).

Voici un aperçu de la table des matières du vademecum :

- B - Règles générales du RCAM (5 fiches)
- C - Contenu de la page MyIntracomm (5 fiches)
- D - Procédures spécifiques liées au RCAM (19 fiches)
- E - La dépendance et ses conséquences (6 fiches)
- F - La pension et son versement (4 fiches)
- G - Dispositions en cas de décès (4 fiches)
- H - Fiscalité (2 fiches)
- I - Outils de communication (4 fiches)
- J - Assurances complémentaires au RCAM (2 fiches)

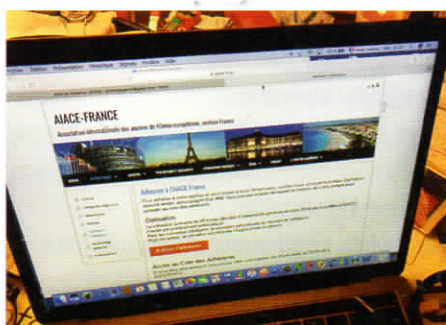
Ce vademecum se trouve dans le coin des adhérents / Vous aider dans vos démarches.

Anne Ropers

Le deuxième document important concerne les contacts utiles pour les pensionnés. Le PMO vous l'a envoyé sous forme papier. Au cas où vous l'auriez égaré, vous pouvez le retrouver sur le site à la page Informations pratiques / Contacts utiles.

Enfin le troisième document est intitulé urgence santé. C'est un formulaire que nous vous conseillons de remplir et d'avoir toujours sur vous, car en l'absence de carte vitale, il peut s'avérer utile en cas d'hospitalisation urgente et imprévue. À retrouver sur le site, page RCAM.

Et pour finir sur une note plus joyeuse, pourquoi ne pas jeter un coup d'œil aux possibilités de loisirs et de sorties organisées par les sections AIACE régionales ? Vous trouverez de belles idées sur la page Activités / La Vie des Régions.



Donc à mettre
dans vos favoris
www.aiace-fr.eu

Le point sur les prélèvements sociaux

Jacques Babot ayant accédé au poste de secrétaire général de l'AIACE-France, Marie-Claude Blin suivra désormais ce dossier avec lui. Les dernières informations ont fait l'objet d'un envoi par e-mail à tous les adhérents ainsi qu'à la liste des retraités hors France ou fonctionnaires en activité qui sont intéressés par la question des prélèvements sociaux français.

Marie-Claude Blin et
Jacques Babot

Pour aborder ce dossier, un rappel succinct : les prélèvements sociaux sur les revenus fonciers (loyers), sur les revenus mobiliers (intérêts des comptes épargne, des PEL, des assurances-vie...), sur les plus-values (actions, ventes immobilières) et sur les revenus du travail (salaires et retraites de sources autres que celles des institutions européennes) déclarés en France, ne devraient plus être prélevés pour les fonctionnaires et anciens fonctionnaires des institutions européennes qui ne bénéficient pas de la Sécurité sociale française et qui sont assujettis au Régime commun d'assurance maladie (RCAM) de l'Union européenne.

Ceci résulte des arrêts successifs de Ruyter, de Lobkowicz et du récent arrêt Dreyer du 14 mars 2019, émis par la Cour de justice de l'Union européenne.

Pour les détails veuillez consulter le site de l'AIACE-France, brochure fiscalité (<https://www.aiace-fr.eu/le-coin-des-adherents/fiscalite>). Le modèle de lettre, pour demander l'exonération et le remboursement au service local des impôts, est aussi disponible sur le site (forclusion au 31 décembre de la deuxième année qui suit le paiement des PSF ; attention lorsqu'il y a prélèvement à la source, il est censé avoir été effectué au 31 décembre de l'année produisant les intérêts même s'ils ne sont connus que l'année suivante).

Quelle est la situation ?

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'exonération effective des prélèvements sociaux (17,5 %) sur les revenus du patrimoine à partir du 1er janvier 2019 et l'instauration d'une nouvelle taxe de solidarité (7,5 %)

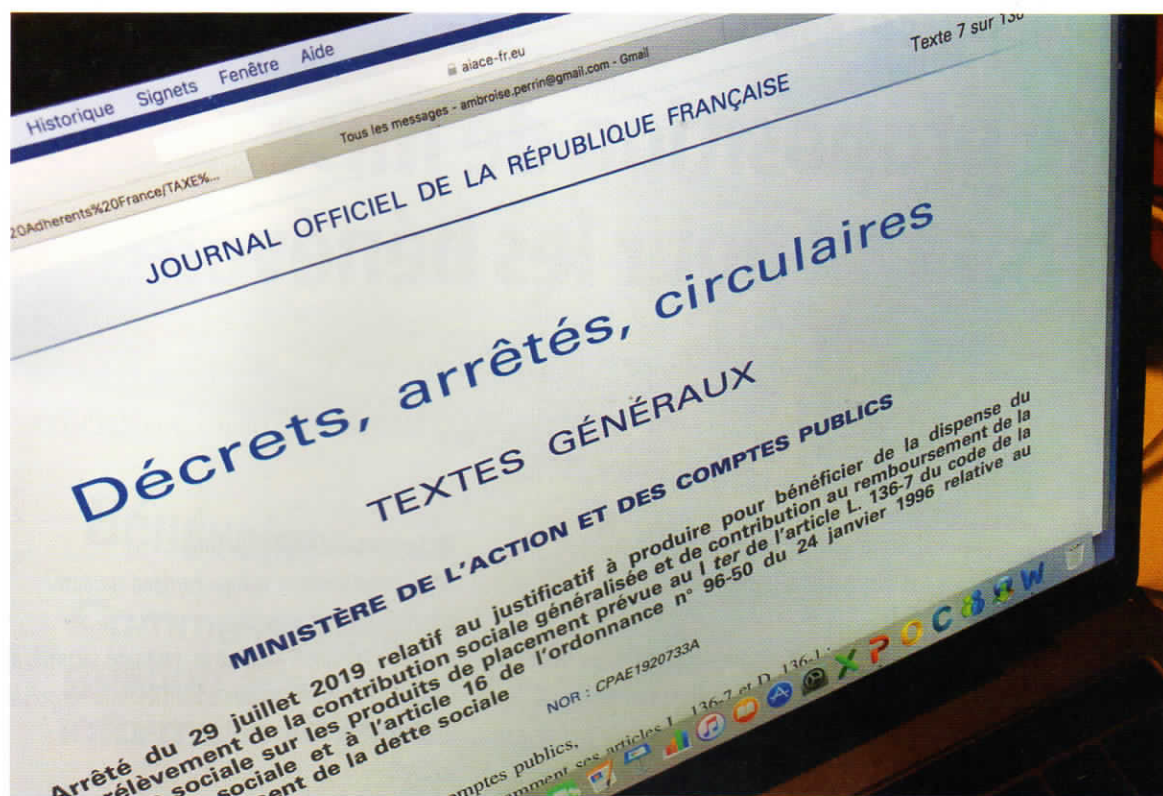
sur les mêmes revenus (loi de finance 2019). Les déclarations de revenus 2019 (sur les revenus 2018) ont été adaptées pour permettre de demander l'exonération (case 8SH et 8SI pour le co-déclarant).

Finalement l'État français s'est mis en conformité avec le droit européen après les trois arrêts successifs de la Cour de justice concernant les contribuables français ne bénéficiant pas de la Sécurité sociale française, mais cotisant auprès d'un organisme national de sécurité sociale d'un État faisant partie de l'EEE (Espace économique européen) ou d'une organisation internationale de ces mêmes pays.

La situation très cahotique, suivant la date des demandes d'exonération et les recours auprès des tribunaux administratifs, s'est maintenant stabilisée. Il semble que les dernières demandes aient été accordées pour l'intégralité des PSF et sur les déclarations de l'impôt sur le revenu (revenus 2012, 2013, 2014, 2015 si prélèvements à la source au 31 décembre 2015). La situation s'est stabilisée grâce à l'arrêt Dreyer. Tous les PSF devraient maintenant être remboursés y compris ceux postérieurs au 31 décembre 2015 (pour les demandes en instance ayant été faites dans les délais les trois dernières années avant la réclamation).

Il est maintenant important de faire les réclamations pour 2017 et 2018 avant le 31 décembre 2020.

La nouvelle taxation (taxe de solidarité) étant de 7,5 % au lieu de 17,5 % pour la CSG dont les résidents ou non-résidents en France sont dorénavant officielle-



ment exonérés s'ils ne bénéficient pas de la Sécurité sociale française (mais d'un organisme équivalent de sécurité sociale d'un État membre de l'EEE ou d'une institution européenne de ces États membres), il convient d'informer les banques ou institutions gérant vos assurances vie, actions, PEL, etc., ainsi que les notaires pour la taxation des plus-values sur les opérations immobilières.

Le descriptif de la mise en œuvre et une déclaration sur l'honneur à présenter aux institutions concernées est à votre disposition sur le site de l'AIACE-France (coin des adhérents, fiscalité, taxe de solidarité).

<https://www.aiace-fr.eu/images/Coin%20des%20Adherents%20France/TAXE%20DE%20SOLIDARITE.pdf>

Position et actions de l'AIACE-France

Notre recommandation est de faire les demandes d'exonération auprès du service des impôts en utilisant les lettres-type préparées par la Commission (M^e Jacques Buekenhoudt), que vous trouverez sur le site de l'AIACE-France. Il conviendra de joindre égale-

ment la nouvelle attestation annuelle d'exonération des pensions, qui est maintenant très complète en incluant les références aux deux arrêts de la CJUE (antérieurs à l'arrêt Dreyer).

En cas de refus du centre des impôts, il faudra faire un recours auprès du tribunal administratif dont vous dépendez, impérativement dans les deux mois de la réception de la réponse négative du service des impôts, en utilisant les mêmes argumentations que celle des lettres types (la procédure étant essentiellement écrite, le recours à un avocat n'est pas nécessaire).

En contact permanent avec l'AFFCE et les services concernés de la Commission, nous établissons également un listing (liste e-mail) des adhérents qui nous ont contactés sur ce sujet afin de les informer rapidement de l'évolution du dossier.

N'hésitez donc pas à nous tenir informés de la progression de votre dossier personnel auprès du service des impôts afin que nous puissions actualiser l'évolution globale et diffuser l'information en retour.

Une proposition de mise en réseau pour les bénévoles

Notre association bénéficie d'un « effet réseau ». Un bénévole peut rencontrer un problème qu'il ne peut pas résoudre. Voici des pistes possibles pour trouver comment apporter son aide.

Michèle Thozet

Tout d'abord une recherche sur les sites disponibles

Plusieurs sites sont à notre disposition pour répondre aux questions de nos collègues :

❶ Le site d'AIACE FR

<https://www.aiace-fr.eu/>

- sous l'onglet « coin des adhérents », consultez le « vade-mecum » sous « vous aider dans vos démarches » (où vous trouvez également le « dossier du bénévole »). Ce vade-mecum est mis à jour régulièrement. Vous recevez une annonce de chaque mise à jour.
- sous l'onglet « informations pratiques » : comment accéder à EU login, contacts utiles, contacts pensions...
- sous l'onglet « RCAM », formulaires médicaux, médecine préventive, DGE.

❷ Le site d'AIACE INT

<https://aiace-europa.eu/>

- sous l'onglet « services », consultez « documents et formulaires » où toutes les informations concernant les accès à MyIntracomm, RCAM, SYSPER-pensions, PMO, etc, ainsi que les helpdesks indispensables, sont disponibles.

❸ Le portail STAFF CONTACT

https://myremote.ec.europa.eu/dana-na/auth/url_default/welcome.cgi

permet à chacun d'avoir accès, en toute sécurité, à toutes les informations concernant les retraités, soit à

- SYSPER PENSIONS
- RCAM
- EU LOGIN
- MyIntracomm

Dans la très grande majorité des cas, la réponse est trouvée sur les sites. Si ce n'est pas le cas, après une recherche approfondie, vous pourrez utiliser le réseau des bénévoles pour vous aider.

Le réseau des bénévoles

Il s'agit tout d'abord des bénévoles de votre Région qui pourront vous aider.

Puis si aucune solution n'est trouvée, vous pouvez vous adresser au coordinateur départemental, à la coordinatrice des bénévoles ou à la déléguée pour la Région PACA, à la coordinatrice des bénévoles et déléguée pour la Région Ile de France, ou à votre délégué régional pour les autres Régions.



La liste des bénévoles, coordinateurs et délégués pour toute la France se trouve sur le site AIACE France, sous l'onglet « coin des adhérents », sous « vous aider dans vos démarches ».

Ces collègues ont peut-être déjà rencontré le même problème et peuvent vous aider à le résoudre rapidement.

Il peut s'avérer également, mais heureusement très rarement, qu'il faille s'adresser au niveau supérieur de la pyramide, lorsqu'il s'agit d'un cas particulièrement difficile. Dans ce cas, c'est au niveau des Ambassadeurs que le dossier doit être traité.

Pour la France, les Ambassadeurs sont : Dominique Deshayes, Brigitte Soudier et Michèle Thozet.

Un échange d'informations et de bonnes pratiques

Au fur et à mesure que chacun apprend de l'expérience qu'il a vécue en aidant un collègue, il en informe les autres bénévoles proches ainsi que son coordinateur ou son délégué général. Une fois par an, ces derniers informent les autres coordinateurs ou les autres délégués régionaux.

Il est proposé que le Rapport annuel de chaque délégué reprenne, sans indication de noms, les différents cas qui se sont posés durant l'année écoulée, et soit transmis en copie à l'ensemble des délégués et bénévoles.

Le Mouvement européen-France en tandem pour des événements locaux avec AIACE France

Certains adhérents de l'AIACE-France sont membres actifs, à titre individuel, des sections locales du Mouvement Européen-France. En puisant dans les racines des pères fondateurs de l'Europe, le ME-F se montre un acteur important de la société civile en France, impliqué sur les enjeux européens. Le point sur ces engagements.

Jacques Vonthron

Le Mouvement Européen-France (ME-F) fait vivre depuis 70 ans dans l'hexagone un débat public pluraliste sur l'Europe. Plus de 3000 volontaires répartis dans 55 sections locales organisent ce débat entre les citoyens et formulent des propositions pour construire l'Europe (voir leur rapport d'activités 2018 https://mouvement-europeen.eu/wp-content/uploads/2018/01/Rapport-dactivite-2018-ME-FRANCE_public.pdf). Par ailleurs, le ME-F est membre du Mouvement Européen-International, un réseau qui couvre 34 pays à travers notre continent.

Les adhérents de l'AIACE-France dont certains sont membres actifs des sections locales du ME-F participent aux actions départementales de sensibilisation des concitoyens sur l'Europe, comme celles initiées durant la campagne récente des élections européennes. L'adhésion individuelle se fait en ligne sur le site du ME-F à l'adresse suivante <https://mouvement-europeen.eu/adherer/>.

Héritier de l'esprit des pères fondateurs de l'Europe, le ME-F est un acteur important de la société civile en France sur les enjeux européens. C'est la raison

pour laquelle AIACE-France y adhère, en tant qu'Association Nationale Membre (ANM). Au total 23 Associations Nationales Membres (comme la nôtre), organisations d'envergure nationale, travaillent ensemble pour animer ce débat public et joindre leur expertise au dynamisme des sections locales et participer ainsi à la vie publique de l'Union européenne.

A l'occasion du renouvellement des deux présidences, une rencontre de courtoisie de nos deux associations s'est tenue fin 2019 en marge d'une réunion de notre Comité, entre Dominique Deshayes notre Présidente, Anne Harris-Hennon et Jacques Vonthron avec Yves Bertoncini (*) Président du ME-F et Fausto Rotelli vice-Président.

Voici en résumé les conclusions de nos échanges:

■ la réunion a permis de confirmer pour l'avenir la ligne de AIACE France (en continuité de celle retenue par le passé), à savoir que notre Association n'était pas militante de la chose européenne à proprement parler, mais qu'elle soutenait d'une manière ad hoc les projets et les actions du ME-F. Le nouveau tan-

(*) Yves Bertoncini est également Vice-Président du Mouvement Européen-International depuis 2017. Il enseigne les questions européennes dans différents instituts. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les enjeux européens et a été directeur de l'Institut Jacques Delors (Notre Europe).



dem à la tête du ME-F vise à revivifier les liens avec les 23 ANM, associations et organisations d'envergure nationales comme la nôtre.

- le Mouvement européen valorise grandement notre implication dans des actions locales car nous sommes à même d'incarner un visage plus proche de l'Europe du fait de notre vie professionnelle passée et aussi de notre expertise technique et institutionnelle dans des domaines que nos concitoyens ont hâte de découvrir. Cette contribution, le ME-F la juge irremplaçable.

- en se référant aux requêtes des sections départementales ME-F exprimées par nos Délégués régionaux, il est à noter la disponibilité de certains de nos membres, au vu de leur expertise, à participer activement à la mise en place d'événements locaux autant que de besoin sur une base volontaire. Ces participations sont à cultiver et doivent être rendues plus transparentes au sein de l'AIACE.

- il est intéressant de rappeler l'implication de certains de nos membres dans des programmes d'actions nationales comme par exemple Back To School, et l'intégration d'une dizaine de nos membres dans le réseau national et européen de Team Europe en tant que conférenciers.

- notons la participation de l'AIACE à l'Université annuelle d'Automne du ME-F, à Bourges cette année, portant sur le thème « l'Europe des territoires » avec conférences, ateliers et contacts locaux. (<https://mouvement-europeen.eu/universite-dautomne-2019-du-mouvement-europeen/>). L'occasion d'approfondir (marketing « one-to-one ») nos relations avec leurs délégués départementaux.

- notre Association est aussi sollicitée pour siéger dans les instances décisionnelles du ME-F (Conseil d'Administration, Assemblée Générale).



AIACE 2020

Assises/Congress/Kongress

LOUTRAKI

Grèce/Greece/Griechenland

4-10.5.2020



www.aiace-europa-assises.eu

BRETAGNE

Sur l'Odet

C'est au fil de l'eau que les membres bretons ont laissé filer le temps avec les filles du bord de mer, ohé du bateau ! Il voyagea. Il revint.

Voyage à Quimper et sur l'Odet, un titre de roman ou de film d'Ozu pour le rendez-vous annuel de la section Bretagne ce 28 juin. La matinée sous le soleil semblait se prélasser, les participants

L'après-midi s'est écoulée paisiblement au rythme de la rivière Odet : une balade en bateau, étourdissement des paysages et des ruines, pour flâner aux portes de Quimper et revenir à l'embouchure, pays

Marthe Boulvais



déambulant doucement dans les rues de Quimper, capitale du Finistère. Et bien évidemment une visite à la belle Cathédrale gothique Saint-Corentin rassembla les flâneurs rayonnants et flamboyants qui mirent le cap vers Bénodet pour déjeuner en bord de mer.

d'Eric Tabarly. Mélancolie des paquebots, se déroulait là une régates venant des Glénans.

Une douce brise flottait sur notre torpeur, nous ignorions la canicule. Et bien entendu nous décidâmes, avec notre organisatrice Danièle D'Hossche, de se revoir l'an prochain dans un autre paysage de notre superbe Bretagne. ■

ÎLE-DE-FRANCE, HAUTS-DE-FRANCE,
DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER

Escapade à Metz

Qui m'emporte... au XVIII^e siècle. Qui m'emporte... dans d'autres terroirs. La Région propose des escapades originales, remontant les siècles d'histoire, passant les frontières de la région.

Et toujours avec un bon petit resto !

Isabelle Kardacz

La nouvelle équipe qui gère la Région Ile de France , Hauts de France et DROM poursuit ses activités de bénévolat auprès des adhérents et notamment auprès de ceux qui sont en difficulté. Elle

dans les Hauts-de-France, à Arras, le 7 novembre.

Nous avons également poursuivi nos rencontres à Paris dans le cadre de visites guidées comme



a également mis en place un nouveau type d'action culturelle avec des propositions d'escapades d'une journée pour visiter des villes françaises. La première, à Metz le 13 juin 2019, ayant remporté un grand succès, nous avons décidé d'en organiser une autre, cette fois

celle du musée Nissim de Camondo. Nous étions quinze adhérents autour d'une conférencière nationale, passionnée par l'histoire de ce musée et celle de la famille de Camondo. Elle nous a fait partager sa passion et son enthousiasme pour cet hôtel particulier,

construit en 1912 par l'architecte René Sergent, qui s'inspire du Petit Trianon de Versailles. Collectionneur passionné, Moïse de Camondo a constitué un ensemble remarquable d'œuvres du XVIII^e siècle et notamment des meubles d'une qualité exceptionnelle. À la suite de cette visite, nous avons déjeuné tous ensemble dans un restaurant libanais très proche du parc Monceau, excellent, tout comme l'atmosphère conviviale qui a marqué ce sympathique moment.

Le 13 juin, sous un très beau soleil, l'escapade à Metz a réuni vingt-sept participants de notre région et de celle du Grand Est. L'ouverture de cette activité à une autre région

de manière bien visible les traces de son histoire. On la surnomme parfois la ville aux trois couleurs : le jaune de la pierre de Jaumont mosellane, le grès rose des Vosges et le gris allemand ; comme si on alliait harmonieusement une élégance italienne à la monumentale germanité de cette ville attachante. Nous avons débuté notre escapade par une visite commentée de la gare et de ses alentours pour ensuite nous plonger dans la modernité du Centre Pompidou-Metz, chef d'œuvre d'architecture contemporaine. Nous avons visité, avec un guide, l'exposition « L'Aventure de la couleur ». Après un déjeuner où nous avons dégusté des plats régionaux, notre guide



de l'AIACE, avec le soutien de son délégué régional, René Guth, a été une belle réussite... Nous avons été heureux de retrouver d'anciens collègues de la région Grand Est pour la découverte de la belle ville de Metz. Romaine, médiévale, classique, allemande, Metz garde

nous a conduits à travers le quartier impérial vers la « Lanterne du Bon Dieu » : la cathédrale Saint-Étienne aux 6 500 m² de vitraux, dont Verlaine disait qu'elle était *toute en volutes...* ■

Les parapluies de Valmagne

Attention, ne pas trop parier sur le beau temps ! Pour sa sortie annuelle la section Occitanie a bravé la pluie en pleine période de sécheresse. Un débat sur l'Europe, un bon resto bio, une page d'Histoire locale à l'Abbatiale, des parapluies... un petit coin de paradis, ils avaient quelque chose d'un ange...

Kathleen Vande Walle

Il devait faire beau! Pas de pluie depuis des semaines! Sécheresse sur tout le territoire de l'Hérault déclarée par les autorités ! Et bien non! Une belle pluie toute la journée du mardi 10 septembre ! Ceci n'a pas empêché les 28 participants à notre sortie annuelle de se rendre à l'Abbaye de Valmagne pour écouter notre collègue Frédéric Baron nous parler d'Europe, de partager un bon déjeuner concocté uniquement avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, et ensuite de visiter l'Abbaye sous la houlette d'une guide érudite et passionnée. Et puis tout le monde, ou presque, s'est retrouvé chez moi pour le verre de l'amitié.

Le débat, très interactif, mené par Frédéric Baron, s'est articulé autour des thèmes suivants :

« *Quels sont les problèmes auxquels l'Europe doit faire face actuellement ?*

■ *Une critique inquiétante de certains peuples européens (Hongrie, Italie, Royaume Uni) .*

■ *Que faut-il faire pour rassurer ces peuples qui semblent perdus et susceptibles d'entendre et d'écouter des voix sans être capables de trier le bon grain de l'ivraie ?*

■ *L'Union Européenne se doit de trouver des solutions rapides et efficaces à ces problèmes.*

Ces problèmes sont en particulier les suivants

■ *La mondialisation.*

■ *L'immigration massive, illégale et non maîtrisée.*

■ *La place de l'Union dans ses relations avec les autres grandes puissances.*

Ces revendications sont claires, il faut y apporter des réponses tout aussi



claires. Est-il raisonnable de réfuter ces critiques en prétextant que l'UE n'est pas critiquable ? Non, le projet Européen est une ambition politique, avant d'être une religion.

Les citoyens européens veulent

- Une Europe qui les protège.
- Une Europe qui protège ses frontières.
- Une Europe qui harmonise ses législations sociales pour éviter les dumping qui aboutissent au moins-disant social.
- Une Europe qui évite les distorsions de concurrence.
- Une Europe qui favorise la croissance économique.
- Une Europe qui pèse de tout son poids pour rechercher une mondialisation régulée»

Après le déjeuner, nous partîmes visiter l'Abbaye Sainte-Marie de Valmagne fondée en 1139 par les puissants seigneurs de Cabrières et classée monument historique. Cette présentation fut une page de l'Histoire de France. Aux portes de Montpellier le monument est une des plus belles abbayes cisterciennes de France, bordé des plus anciens vignobles du Languedoc. Elle est rattachée à l'ordre de Cîteaux en 1159 et du XII^e au XIV^e

siècle, demeure l'une des plus riches du Sud de la France puis est confrontée à la Guerre de Cent ans et aux Guerres de Religion.

Le Cardinal Pierre de Bonzi transformera Valmagne en palais épiscopal et lui rendra sa splendeur passée. À la veille de la Révolution, l'Abbaye, fort endettée, n'abrite plus que cinq moines qui s'enfuirent en 1789. Valmagne fut saccagée, pillée par les paysans révolutionnaires et devient Bien National. L'Abbaye et son domaine seront vendus à Monsieur Granier-Joyeuse, un viticulteur de Villeveyrac qui transformera l'église-abbatiale en chai. À sa mort, Valmagne est à nouveau remise en vente et sera rachetée par le Comte de Turenne en 1838. Depuis l'abbaye de Valmagne est transmise de génération en génération à la famille Gaudart D'Allaines, actuels descendants du Comte de Turenne. Elle est ouverte aux visites depuis 1975.

Et la journée s'est terminée autour d'un verre et de quelques légèretés gourmandes. ■

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Au fil de l'eau et des fontaines

Invitation au voyage, deux journées dans la belle Provence et une évocation géographique et touristique.

Michèle Thozet

Bain de jouvence ! Quelle magnificence la Provence sous un soleil d'abondance ! C'est ici à l'Isle-sur-la-Sorgue qu'est né René Char en 1907, poète surréaliste dont Georges Braque et Hans Arp illustreront les poèmes. *Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque.* A te regarder, ils s'habituèrent. Nous étions, en vacances, 35 délégués ces 27 et 28 septembre à nous laisser glisser ainsi au fil de l'eau dans le Comtat Venaissin, entre Monts de Vaucluse et du Luberon, depuis Pernes les Fontaines, Fontaine de Vaucluse en passant par Carpentras, les villages perchés de Gordes et Roussillon, l'abbaye de Sénanque, et l'Isle sur la Sorgue où nous étions logés.

Pernes les Fontaines tout d'abord, avec sa quarantaine de fontaines publiques et presque le double de fontaines privées, fontaines mousues, à mascarons, colossales ou discrètes, dont plusieurs sont classées aux Monuments Historiques. Certes, nous aurions aimé toutes les admirer ; certaines nous attirèrent par le bruissement de leurs eaux.

Pernes, marquée par un passé gallo-romain est traversée par la Nesque ; ce fief des Comtes de Toulouse est célébré comme la perle du Comtat.

Puis Fontaine de Vaucluse où la Sorgue prend sa source. Cette rivière jaillit au pied d'une falaise abrupte, au creux d'une vallée close, « Vallis Clausa », qui a donné son nom au département du Vaucluse. D'où viennent ses eaux ? De l'infiltration des eaux de pluie et de la fonte des neiges, du Sud du Mont Ventoux, des Monts de Vaucluse, du Plateau d'Albion, de la Montagne de Lure et des gorges de la Nesque, rivière qui traverse la ville et rejoint la Sorgue.

Après la visite de la charmante église romane St-Véran, les plus courageux d'entre nous grimpèrent jusqu'à la source – qui hélas ne débordait pas en cette fin d'été très sec – tandis que les autres préférèrent visiter la Maison de la Rose où une charmante dame, fille d'un parfumeur grassois, partageait sa passion pour les roses qui poussaient dans son jardin. Ce fut comme un voyage

dans un autre temps, en parcourant cette maison à la façade rococo et aux motifs floraux et en dégustant une coupe de champagne... parfumé à la rose !

Evoquons Pétrarque, poète et humaniste, qui passa sa jeunesse à Carpentras ; il vécut 15 années ici à Fontaines de Vaucluse avec Laure, pour qui il nourrit une folle et légendaire passion.

On ne peut aller dans la capitale du Comtat Venaissin, Carpentras, sans visiter la plus ancienne synagogue de France ; elle fut édifiée par les juifs de la ville en 1367. Le Pape Jean XXII, premier pape d'Avignon, permit aux juifs expulsés de France par Charles IV, 3ème fils de Philippe le Bel, de se réfugier dans le Comtat et d'y résider sans être inquiétés. Mais les tensions réapparurent au milieu du XVème siècle et des ghettos furent créés, appelés « carrières ». Après la Bulle du Pape Pie V qui ordonna aux Juifs de quitter ses domaines, quatre Communautés se maintinrent : Carpentras, Avignon, Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue. Sous la synagogue, nous avons visité les piscines liturgiques et la boulangerie pour les pains azymes. La boulangerie destinée à cuire le pain du Shabbat fonctionne toujours.

Nous retrouvons l'eau à l'Isle-sur-la-Sorgue, où cette rivière se sépare en de multiples bras et canaux pour diviser la ville en plusieurs îles. La cité fut épargnée par les guerres de religion mais fut frappée par la peste au

XVème siècle et dans les siècles qui suivirent.



Mais cette ville est aujourd'hui charmante avec ses petits restaurants au bord des canaux et ses nombreuses brocantes, ses galeries d'art et ses boutiques de décoration.

Et toujours l'eau ... La ville compte 62 roues à aubes installées sur des canaux. Au XIIIème siècle, des moulins, à blé sans doute, au siècle suivant, à papier, et pour l'industrie drapière, la soie, la garance trouvèrent dans les eaux de la Sorgue leur force motrice. On observe encore une quinzaine d'usines disséminées le long des multiples bras de la rivière.

Nous avons alors visité le musée Brun de Vian-Tiran qui retrace l'histoire d'une famille sur plus de 2 siècles : en 1808 elle installa un moulin au bord de l'eau pour fouler les draps de laine; cette manufacture de couvertures et châles fête cette année ses 210 ans !

Toujours René Char. *Avec ceux que nous aimons, nous avons cessé de parler, et ce n'est pas le silence.* ■

GRAND EST

La nostalgie de Strasbourg

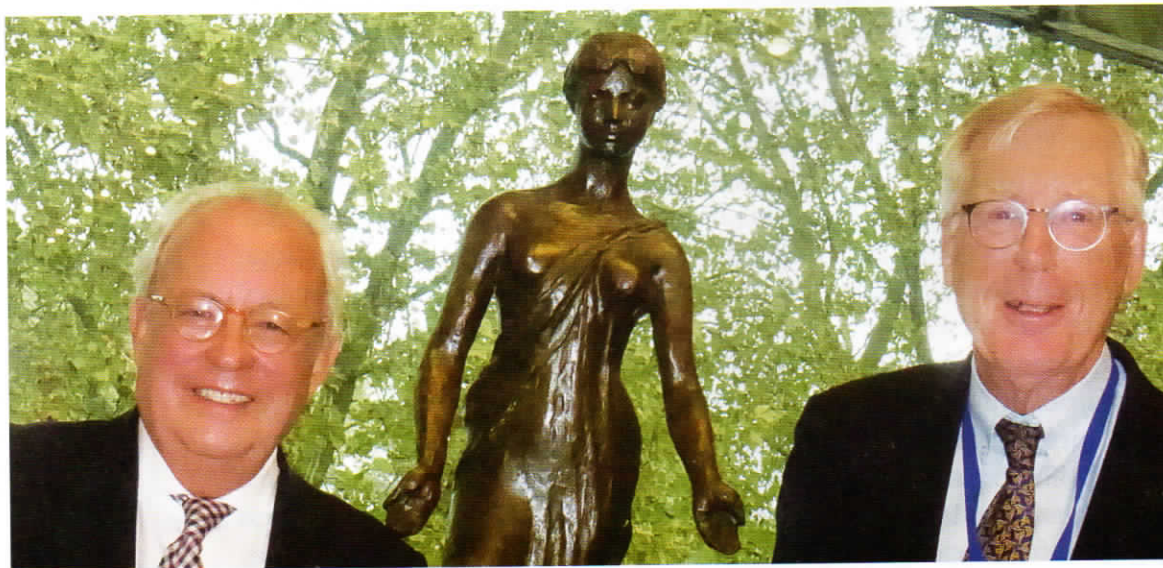
Pour la sortie annuelle AIACE Grand Est, les Alsaciens ont joué l'originalité en choisissant Strasbourg. Ironique amertume ? Pas du tout, le programme au pas de course avait une hardiesse rayonnante dans cette capitale où une semaine par mois on passait son temps à faire autre chose que du tourisme. Ce fut donc une journée de tourisme cultivé pour retraités éclairés.

Ambroise Perrin

Il pleut. Ce matin du 4 octobre 2019 à Strasbourg, les trams sont en retard. On se retrouve par petits groupes à la gare puis au Palais du Rhin. La journée de loisirs organisée pour les retraités du Grand Est sera une vraie journée de travail alternant réunions de présentation et visites guidées.

Mais Strasbourg c'est d'abord un sac fourre-tout de la mémoire. On sent les regrettées semaines de session : « C'est ici que j'ai lancé l'harmonisation des permis de conduire ! – Non c'est moi, à la DG transport. » L'automne des chefs de service, le crépuscule des dieux.

Les deux présidents des deux AIACE, Institutions européennes et Conseil de l'Europe, Joaquín Díaz Pardo et Hans de Jonge
© Ambroise Perrin



Le Secrétaire Général de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin, CCNR (wagnérien) est un peu le descendant de Guillaume II. Bruno Georges est Belge, il dirige « la grand-mère des institutions européennes » comme l'appelle René Guth, le délégué régional AIACE Grand Est. On lui donne du « Président » et il fait rire la cinquantaine de membres rassemblés sous la coupole du Deuxième Reich, construite en 1888.

L'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suisse se sont donné par ordre alphabétique la liberté de naviguer sans taxes le long de leur fleuve-frontière. Cela fait deux siècles et quatre années ! Aujourd'hui la CCNR nage avec bonheur dans des eaux plus ou moins polluées qui ont perdu le statut de frontière pour celui de « passerelle d'intenses collaborations réunissant les citoyens, les matelots et les mariniers au sein des instances européennes ». On se noie ensuite dans des questions-réponses portant sur les produits chimiques industriels, le cahier des charges de la centrale nucléaire de Fessenheim, une liaison Rhin-Seine, une éventuelle carte des plages fluviales et la délivrance d'un pavillon de navigation rhénan à l'Aquarius qui ne sauve plus de vies en Méditerranée faute de drapeau.

On file au musée Tomi Ungerer « l'Européen » et l'on remarque de suite qu'il manque une dent à l'artiste sur la photo de la bannière, à

l'entrée de la villa Greiner. On se penche sur les dessins des Mellops, les cochons parfois cochons du dessinateur parti à 20 ans avec 25 dollars en poche conquérir New York, la capitale de la pig analyse freudienne. En 1980 Tomi Ungerer l'Alsacien allemand-français se lance dans l'aventure européenne en publiant d'impertinentes compositions hautes en couleur dessinées pour célébrer le couple franco-allemand : le New Yorker, Charlie Hebdo, et Europolitain, un gros livre féroce ment politique avec le journaliste Daniel Riot.

La salle des dessins érotiques est interdite aux enfants ; Michael Hocken de l'AIACE Internationale remarque que les retraités de l'AIACE sont de grands enfants, et tous arrivent donc en retard sur la pelouse du Conseil de l'Europe.

Deux présidents y attendent pour planter majestueusement un chêne à qui l'on souhaite un règne « de mille ans », allégorie d'une Union européenne indestructible. Une solennité partagée par les deux associations de retraités, celle du Conseil de l'Europe et la nôtre des institutions européennes, qui se sont dotées du même acronyme « AIACE » ; c'est une première rencontre, cette cérémonie, soulignent le Néerlandais Hans de Jonge et l'Espagnol Joaquín Díaz Pardo : la mémoire partagée à Strasbourg à l'occasion des célébrations du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe ! Notre président de l'AIACE



internationale s'enflamma en cette exceptionnelle occasion de pouvoir réaffirmer un engagement, celui d'être fier d'appartenir à la fonction publique européenne. « Nous partageons des valeurs fondamentales et faisons face à une situation complexe entourée d'incertitudes. Mais nous, nous avons d'énormes certitudes, un acquis immense qui peut encore fructifier pour réaliser une Europe toujours plus forte. »

Les membres des deux associations ont la même ambition, poursuivre un engagement européen le jour de la retraite venu, « rester au service de la liberté » ! Les retraités jardiniers sont non loin d'un autre arbre planté sur la pelouse du Conseil de l'Europe, un cèdre du Liban en hommage aux journalistes otages de 1985 à 1988 : « Vive la liberté de la presse ! »

Le Salon Bleu ravive des souvenirs de repas de travail lors des plénières, et, la tarte aux quetsches locales expédiée (arrosée de riesling et de pinot noir) nous voici à la Bibliothèque nationale universitaire pour un passionnant exposé sur la Neustadt, cette extension de Strasbourg construite par les Allemands après 1870, l'Alsace-Moselle ayant été cédée à l'Empire.

Remembrances : En 1871 des Alsaciens choisissent de quitter leur ville annexée pour conserver la nationalité française. On les appelle des « optants ».

En 1918, l'Allemagne rend l'Alsace à la France qui met en place une politique d'épuration contre des Alsaciens décrétés insuffisamment francophiles. On les appelle les « expulsés ».



Un siècle plus tard, le 9 juillet 2017, les bijoux strasbourgeois de l'architecture et l'urbanisme impérial allemand sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco à la plus grande fierté des habitants. Fiers aussi maintenant des 10 000 étudiants étrangers venant de 150 pays qui fréquentent leur université, le « Palais U », qui avait été inauguré par l'empereur Guillaume I^{er} de Prusse en 1884.

Dernière étape, derniers discours à l'hôtel de ville, place Broglie. Rayon de soleil ! Avant le kouglof de l'amitié et des adieux « provisoires », la conseillère Maria Fernanda Gabriel-Hanning évoque au nom du maire les liens de ferveur qui unissent les fonctionnaires européens et les habitants de l'Eurométropole : « De façon très concrète unissons nos forces pour combattre l'extrême droite anti-européenne et préparons-nous à la catastrophe du Brexit. »

Nos deux présidents vont conclure. « L'international » Joaquín Díaz Pardo insiste : « Nous sommes des anciens combattants pour qui l'Europe reste une formidable aventure ; c'est ici que tout a commencé en 1949, la réunion des ministres des Affaires étrangères qui allaient lancer une formidable aventure institutionnelle, juridique et politique. Et nous y avons contribué, soyons fiers d'avoir appartenu à la fonction publique européenne ! »

Le Délégué Grand Est René Guth irradie d'une bonhomie nitescente, car la journée a été parfaite : « Merci à tous, je me souviens des jours anciens, chanson d'automne, et non, au cours de cette sortie annuelle strasbourgeoise, pas de langueur monotone ! » De la capitale européenne le vice-président de l'AIACE-France rappelle ainsi qu'il est prêt pour tous les optimismes. ■

Anne Harris

Sidetracked de David Harley

Anne Harris a lu *Sidetracked* de David Harley, qui fut directeur général de la présidence du Parlement européen et qui partage aujourd'hui sa vie entre Londres et Blaye en Gironde. Voilà un polar qui maquille bien une analyse politique « de l'intérieur » puisque l'auteur joue plus à Agatha Christie qu'à Boris Johnson. Une passionnante fiction aussi désolante que la réalité pour s'indigner des business british destinés à renverser les efforts de la construction européenne.



© Photo Anne Harris

La situation politique au Royaume-Uni fait couler beaucoup d'encre, et pas seulement dans les journaux. Je viens de lire un livre de notre collègue David Harley, *Sidetracked*, pour l'instant uniquement dans la langue de Shakespeare et qui se situe dans un Royaume-Uni post-Brexit avec un gouvernement nationaliste au pouvoir. Il y a quelques années j'aurais trou-

vé cette dystopie peu crédible, mais depuis trois ans, toutes les idées préétablies que l'on pouvait avoir sur la société britannique, autrefois si stable, ont été bafouées. C'est donc une histoire tout à fait d'actualité que David Harley nous présente, avec des tournures inattendues et des personnages complexes.

Ce n'est pas le seul roman plongeant dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Europe. Jonathan Coe, avec *Le Cœur de l'Angleterre* (*Middle England*), fait assez fureur pour se trouver dans toutes les librairies. Stanley Johnson, un ancien collègue de la Commission et père de l'actuel Premier ministre a puisé dans les souvenirs de sa carrière bruxelloise pour développer des talents d'auteur, *The Commissioner*, et plus récem-

ment *Kompromat*. Boris Johnson lui-même a écrit un roman dont je parie qu'il aimerait oublier l'existence – *Soixante-douze vierges* (*Seventy-Two Virgins*) commenté par un journal britannique comme étant une histoire sexiste, raciste et absolument peu diplomatique !

Plus sérieusement, Julian Priestley, l'ancien secrétaire général du Parlement européen, a écrit *Putsch*, un roman politique que je recommande vraiment, et Danae Penn, une des premières Britanniques à la Commission en 1973, propose *Les Princes et le Pèlerin* (*False Rumours*) dont nous avons déjà parlé dans ce bulletin.

David Harley, qui a travaillé pour Lord Plumb et Enrico Vinci, qui fut Secrétaire général adjoint au Parlement européen, ceci pour dire qu'il connaît les méandres de l'administration, a inventé le personnage de Matt Barker, un ancien lobbyiste cynique qui décide de lancer un mouvement populaire afin de faire tomber le gouvernement britannique. Et bien sûr le Premier ministre James Crouch fait tout ce qu'il peut pour écraser le mouvement. Le roman rassemble tous les éléments du suspense pour ficeler ce polar avec brio. *Longtemps je me suis...* mais je ne vous livre ni l'incipit ni le dénouement. La présence d'un assassin suffira pour vous intriguer et vous recommander cette lecture.

Sorcière contre sorcière de Yo Tuerlinx-Rouxel

René Guth

René Guth et son épouse se sont délectés de « Sorcière contre sorcière » le dernier ouvrage de Yo Tuerlinx-Rouxel. Nos collègues sont retombés à l'âge malicieux de l'incrédulité quand enfants ils se moquaient des sorcières, certains qu'elles n'existaient pas !

Si par une étrange naïveté vous prêtez attention aux commerces d'Halloween et aux calembredaines du Brexit c'est le moment de lire le dernier livre de Yo Tuerlinx-Rouxel, un conte fantastique pour jeunes et adolescents. En tout juste 100 pages, « Sorcière contre sorcière » nous emmène en cette nuit d'Halloween où doit se dérouler le Bal des Sorcières.

Venez rencontrer Torgnola, maléfique sorcière et présidente pernicieuse du Club international des « Foldingues du Chaudron noir ». Grisée par sa fonction présidentielle, Torgnola veut nommer avec faste Circé sa fille âgée de 12 ans Reine du Bal pour lui transmettre l'héritage de ses pouvoirs. Mais pour l'adolescente, il n'en est pas question.

Alors la méchante sorcière fait boire à sa rebelle de fille un breuvage dont l'effet sera désastreux. Heureusement un « happy end » rassurera les lecteurs dans un singulier voyage dans le temps. Et Circé rencontre Marie Wolf, la sorcière bien aimée.

Yo Tuerlinx-Rouxel est une auteure franco-belge, épouse d'un membre de l'AIACE, délégation du Grand Est (ex CCR Karlsruhe). Elle est conteuse, poétesse et romancière dans la catégorie jeunesse et adulte.

En 2017, elle obtint le Prix du livre Jeunesse CINE de Bussière-Strasbourg et en 2018 le Prix spécial du Jury 1^{er} Roman Strasbourg.



Pour en savoir davantage

Consultez le site www.yo-livres et écrivez à l'auteure. Elle vous répondra personnellement.

En sortant, n'oubliez pas votre balai !



© European Union



Le Royaume Uni a quitté
l'Union européenne
le 31 janvier 2020.